

§ II- LETTRES, N°19

1- A SA FAMILLE, N°19

A SON FRERE EMILE, N°7

Pau, 4 Septembre, 1853.

Je viens de relire ta bonne et longue lettre, mon cher Emile, elle m'a bien fait plaisir et je trouve qu'il n'y manque ~~que~~ qu'une chose, c'est quelques mots de Constance. J'espère donc que cette lettre vous trouvera tous bien portants et que ta prochaine m'apportera comme je le désire de bonnes nouvelles sur vous tous et un adieu de Constance bien guérie.

Je ne voulais pas te parler des tristes événements qui se sont passés dans ma vie intime mais ce que tu m'en dis m'oblige à t'en dire quelques mots que je te prie de garder pour toi et ne me montrer à personne car je repugne désormais à parler de ces choses; ~~a~~ je crains de faire de la peine à ceux qui m'aiment et qui croient que cet amour est une folie ou un malheur.

Tu me félicites, ~~me~~ mon bien cher Emile, d'avoir suivi et mis en pratique cette belle maxime que Papa nous a répétées bien souvent et qui doit être la devise de tout honnête homme: "Fais ce que dois, advienne que pourra." Oui, je suis, comme toi, persuadé qu'une des prières les plus agréables à Dieu et ~~la~~ le généreux accomplissement, coûte que coûte, des ~~mes~~ devoirs de toute sorte qui nous sont imposés. Quand le devoir parle, je regarde sa voix comme celle de Dieu et j'obeis, convaincu qu'en obeissant ainsi ~~et~~ je fais bien. Voilà pourquoi je me suis résigné sans murmure aucun à tout ce que mon père a voulu; ~~mais~~, si en me félicitant ainsi tu as pensé que d'après le conseil de

Petit trait au crayon d'une main étrangère, en face du premier paragraphe.



mes parents et de mes amis, j'ai brisé dans mon coeur cet amour que l'on a cru devoir être malheureux, je me vois, mon bon frère, obligé de te détromper. Je ferai toujours, je le répète, tout ce que me commandera le devoir, mais le devoir peut-il me commander d'arracher de mon coeur un amour qui est tout pour moi, maintenant? je ne crois pas; et si cela était, comment ferais-je pour lui obéir, car, je puis dire avec le poète:

"Mon amour, c'est le fil auquel se tient ma vie.

D'ailleurs, ce n'est pas nous qui nous sommes faits; de la manière dont mon coeur est, dont je pense, dont je sens, quand une fois j'ai donné mon affection à une personne je ne puis plus la lui ~~ad~~ reprendre sans un motif sérieux. L'amour ne se commande pas, dit le proverbe, eh bien de même, on ne peut le reprendre, le déplacer comme l'on veut. Qu'il en advienne donc ce que à Dieu voudra! Si l'on juge convenable de s'opposer à cet amour, jamais je n'aurai la pensée d'aller contre la volonté ni même le désir de mes parents; jamais je ne songerai à une union qui n'aura leur entière approbation. Mais alors qu'arrivera-t-il si je ne l'obtiens jamais cette approbation? Il arrivera que je serai bien moins heureux que je ne l'ai rêvé, que je ne l'ai espéré. Tant de gens veulent rester garçons afin, disent-ils, de ne pas s'enchaîner, afin de vivre plus indépendants, eh bien! par un autre motif plus sérieux et plus noble à mes yeux, moi aussi, je resterai garçon. Si telle est la volonté de Dieu, avec son appui, je le supporterai.

Oui, mon bon frère, je mets tout mon espoir, toute ma confiance en Dieu; c'est qui me donne l'Espérance et c'est cette espérance qui me rend calme et résigné comme je le suis. Crois bien, mon cher Emile, que si j'ai voué une telle affection à une jeune personne c'est qu'elle la mérite complètement, entièrement. Du reste, l'avenir le prouvera, car si j'ai la certitude de ne pas changer, j'ai la même certitude à son égard. Je crois donc que Dieu ne peut que bénir notre amour et j'espère qu'il le protégera.

Je dois encore te détromper sur un autre point. D'après ce que tu m'en dit, je vois que toi ~~com~~ aussi, comme tous ~~ce~~ ceux qui m'ont parlé, tu as cru que mon intention était de me marier avant peu si j'en avais l'autorisation. Non, non, si j'aurais été heureux, à coup sûr, de voir mon amour approuvé de tous ceux que j'aime, mais je suis trop



jeune, je n'ai pas de position faite, je n'ai ni le ~~oeur~~ caractère assez formé ni l'esprit assez mur pour songer de quelques années à un mariage, et mais, je te l'affirme, jamais je n'y ai songé que pour l'avenir. Pour songer à un mariage prochain il faudrait être fou et je te prie de croire que je ne suis, que je n'ai jamais été amoureux fou.

Mais, je m'arrête, peut être en ~~ais~~-je déjà trop dit; je t'en prie, brûle cette lettre après l'avoir lue, et si tu blames quelques-uns des sentiments que je viens d'exprimer, dis le moi dans ta prochaine en toute franchise.

Comme Je sais que tu désires de me voir et de me savoir heureux ainsi que Constance qui veut bien m'appeler son frère, eh bien! je vous recommande de prier beaucoup et beaucoup pour votre frère, pour la réalisation de ses vœux car c'est la seule chose qu'en ce moment vous puissiez faire pour moi. Puisse Dieu vous entendre et vous exaucer!

J'ai grande hâte de revoir ou plutôt de voir enfin mon petit filleul Raoul qui a bien dû se facher lorsqu'on lui a changé sa boisson. Ne lui as-tu pas fait encore goûter du lait d'Henri IV. Tu sais qu'à sa naissance on lui frotta les lèvres d'ail et qu'on les lui trempa dans un verre de bon vin de Jurançon. (Jurançon est aux portes de Pau.)

Puisque tu l'exiges je consents à recevoir affranchies les lettres que tu m'écriras et sans affranchir les miennes; mais une c'est une attention bien délicate de ta part et que je n'oublierai pas.

J'ai bien peu de choses à te dire de notre Conférence de St Vincent de Paul. A mon arrivée, ici, elle était en pleine dissolution. Les séances ont été interrompues à cause des ~~la-rent~~ vacances de la cour et de la saison des bains (a). Elle a reparis depuis mais n'est pas encore bien réorganisée. La cour est rentrée hier; j'espère donc que notre séan-

(a) Lettre illisible sous le "b" de "bains".



ces de ce soir (elles ont lieu tous les vendredis au soir) sera plus intéressante que les précédentes. Je vais laisser cette feuille en blanc pour la remplir ce soir ou demain, après la séance. Peut-être aurais-je quelque chose à t'en dire.

J'approuve tout ce que tu me dis au sujet de Pépé. Je vais lui écrire sur la demi feuille ci-jointe, tu la liras et si tu crois bon de la lui donner, tu le feras. Je crois inutile d'écrire très gros car on m'a dit que ne il ne pouvait lire lui-même mes autres lettres qui cependant étaient écrites bien gros.

Adieu, mon bon frère. j'embrasse de bien bon coeur Lucy, Fernand, mon petit Raoul et Constance, leur maman que i est ne sera plus malade je l'espère. Je t'embrasse avec eux tous et vous prie de compter toujours sur l'affection sincère et dévouée de

Votre frère et ami,

de
A. Lataste

place de l'Ancienne halle, 1.

5 Octobre 1853.

Selon ma prévision la séance de hier a été plus nombreuse et très intéressante. Nous étions 15 ou 16 membres - La séance a duré 2 heures. Voici comment:

Je dois te dire ici avant que notre oeuvre principale est ici le patronnage des jeunes apprentis. Nous en avons 40 et l'on doit en porter le nombre à 50, je crois.. tandis que nous n'avons qu'une trentaine de familles pauvres. Ce patronnage est une oeuvre excellente voici comment. Chaque jeune apprenti a son patron qui va le visiter toutes les semaines tantôt chez son maître où il s'informe de sa bonne conduite, de son aptitude au travail, tantôt chez ses parents où il prend encore des renseignements sur lui; mais en patronnant et en formant ce jeune homme la famille se trouve elle même patronnée pour ainsi dire ou du moins nous avons entrée libre



dans la famille, et ~~e~~ nous pouvons y apporter l'aumône spirituelle quand il en est besoin. Suivant les besoins des apprentis ou de leurs familles nous leur donnons un bon de 2, 3 ou 5 Kilog. par semaine. Deux membres très zélés se sont voués plus particulièrement à cette oeuvre. ~~I~~ Ils réunissent tous les dimanches nos apprentis l'un à la Messe l'autre à une instruction le soir. Ceux ~~qu~~ des enfants qui manquent au rendez vous sont privés de bons une semaine. Ceux qui se montrent les plus assidus et dont on est le plus satisfait ont de petites récompenses.

Hier, la commission de visite (dirigée toujours par le Président,) avait à nous faire ~~1~~ un rapport sur leurs visites et la présentation de quelques nouveaux apprentis ~~et~~ ou nouvelles familles. C'était très intéressant. J'y ai gagné une famille. J'irai la voir aujourd'hui. C'est la veuve d'un employé de la Préfecture qui après ~~t~~ plus de trente ans de service ~~est~~ vient de mourir, ne laissant rien à sa femme et à ses trois enfants. Le conseil général ~~a~~ a refusé une petite pension à cette veuve, mais nous espérons en obtenir quelque une pour elle du ministre de l'intérieur ou même sur la cassette particulière de l'Empereur car on en a obtenu souvent dans de semblables cas pour des veuves d'employés même de mairie.

Nous sommes en fond, nous avons 3000 ^f en caisse; cependant comme le pain augmente tous les jours et que d'ailleurs des étrangers de passage à Pau ont fait observer que nous donnions beaucoup plus que chez eux (à la vérité on donnait beaucoup moins à Bordeaux) on va réduire tous les secours, pensant qu'il vaut mieux donner un peu moins et étendre davantage l'influence morale de la conférence.

Adieu, à une autre fois, je t'embrasse de
coeur

de
A. Lataste

Dis moi dans ta prochaine si vous avez commencé la visite des familles.

